



AVIS DE VACANCE DE POSTE (Republication)

Poste : Chargé (e) de communication et de renforcement de capacités

A : [Tax Justice Network Africa](#)

Date de clôture : 22 Décembre 2018

A propos de nous

Tax Justice Network Africa (TJNA) est une organisation panafricaine et membre de l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (GATJ). TJNA vise à promouvoir des systèmes fiscaux socialement justes, responsables et progressifs en Afrique. Nous préconisons des systèmes d'imposition favorables aux pauvres et le renforcement des régimes fiscaux pour promouvoir la mobilisation des ressources nationales. TJNA vise à remettre en question les politiques et pratiques fiscales néfastes qui favorisent les riches et celles qui aggravent et perpétuent les inégalités. Notre mission est l'inclusion de la justice fiscale dans le développement de l'Afrique en permettant aux citoyens et aux institutions de promouvoir des systèmes fiscaux équitables par l'influence des politiques.

TJNA cherche à tirer parti des opportunités existantes aux niveaux continental, régional et sous-régional pour vulgariser les politiques fiscales équitables en Afrique ; émerger comme la référence en matière de fiscalité en Afrique ; et créer une communauté de champions pour la justice fiscale. Pour cela, TJNA recherche un(e) candidat(e) pour le poste de **chargé (e) de communication et de renforcement des capacités**, capable de renforcer les capacités en matière de justice fiscale et de faire connaître nos activités, nos succès et nos opportunités.

Objectif du poste

Le/La chargé (e) de communication et de renforcement des capacités est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de communication de TJNA ainsi que du développement d'une stratégie de renforcement des capacités qui soutienne le plaidoyer, la mobilisation et la croissance de TJNA. Il/Elle aura les tâches et responsabilités suivantes :



Principales responsabilités

Communication

Relations avec les médias, sensibilisation et participation du public

- Identifier les principaux organes de presse sur une base géographique, linguistique équilibrée et la portée (uniquement radio).
- Proposer des plans média pour les activités de TJNA afin de créer, améliorer et pérenniser leur couverture médiatique par les médias identifiés.
- Établir et maintenir des contacts avec les médias nationaux et internationaux (radio) et former des champions des questions de justice fiscale par le biais de plaidoyers individuels, de kits pour les médias et d'autres supports de communication.
- Développer une base de données à jour des contacts de journalistes radio.

Edition et gestion des contenus

- Préparer des avis aux médias, des communiqués de presse, des discours, des points de discussion et des présentations.
- Développer des supports de communication écrite et audio tels que des brochures, des dépliants, des podcasts en collaboration avec les responsables des politiques.
- Contribuer régulièrement à la rédaction et la publication de la newsletter.
- S'assurer que tous les contenus publics de TJNA sont en Français et en Anglais.

Veille informationnelle

- Veille informationnelle sur les activités de TJNA dans la presse, les informations relatives à la fiscalité et autres questions de développement des médias (radio) et identifier les opportunités pour chaque sujet.
- Administrer des formulaires d'évaluation aux participants à l'Académie internationale de justice fiscale (ITJA), aux formations parlementaires (APNIFFT) ainsi qu'à d'autres formations sur le renforcement des capacités et analyser les réponses.
- Maintenir à jour les bases de données des participants à l'académie internationale de justice fiscale (ITJA), aux formations parlementaires (APNIFFT).
- Entretenir des communications régulières avec les anciens participants à l'Académie internationale de justice fiscale (ITJA), aux formations parlementaires (APNIFFT).

Renforcement de capacités

- Les initiatives phares de renforcement des capacités sous la responsabilité du titulaire du poste incluent ITJA et APNIFFT.
- Développer un programme de renforcement des capacités pour les journalistes, les parlementaires et les organisations de la société civile.

- Compiler et mettre à jour des ressources de haute qualité pour le renforcement des capacités à l'intérieur et à l'extérieur de TJNA
- Initier, développer et coordonner des projets de renforcement des capacités des membres du personnel du secrétariat de TJNA.
- Initier et coordonner projets d'apprentissage pour le renforcement des capacités à l'intention des membres de TJNA.
- Organiser des ateliers de formation et des conférences en collaboration avec les responsables concernés et, si nécessaire, avec les membres de TJNA.
- S'informer des développements les plus récents dans la pratique du renforcement des capacités et proposer des améliorations au programmes de renforcement de capacités de TJNA.
- Partager les résultats et les expériences du programme de renforcement des capacités avec les groupes concernés.

Rapport

- Contribuer au rapport de couverture médiatique (focus sur la radio).
- Produire le rapport et les recommandations sur les programmes phares.
- Produire et compiler des rapports à jour mensuels, trimestriels et annuels sur la mise en œuvre des activités de communication.
- Mettre en lumière les réalisations des anciens participants aux programmes de renforcement des capacités (ITJA ; APNIFFT) dans les rapports pertinents.

S'acquitter de toute autre tâche assignée par la Directrice communications, campagnes et sensibilisation.

Principaux indicateurs de performance

Communication

01 communiqué de presse En & Fr par activité
01 article d'opinion par mois
05 plans média (minimum)
10 mentions de presse des événements de TJNA
05 demandes et réponses radio
02 contacts radio personnellement contactés et ajoutés à la base de données par mois
10 clips radio par événement
01 Newsletter par mois En & Fr
(contribution)

Renforcement de capacités

02 programmes développés
(minimum)
03 événements de renforcement des capacités organisés
02 activités d'anciens participants aux programmes de renforcement de capacités
01 formation en ligne organisée

Rapports

100% des participants ont rempli des formulaires d'évaluation
02 Leçons tirées de l'évaluation des formulaires et mises en œuvre
01 rapport de couverture médiatique mensuel
01 rapport d'activité par événement
01 rapport sur les réalisations des anciens
04 rapports trimestriels un
01 rapport institutionnel



Qualifications professionnelles

- Licence en journalisme, en communication ou dans un domaine apparenté.

Compétences et expérience requises

- Minimum deux **(2)** années d'expérience dans les domaines de la communication et des médias, de préférence avec une ONG régionale/ internationale.
- Minimum une **(1)** année d'expérience dans l'élaboration de programmes et de formations de renforcement des capacités.
- Aptitude démontrée à communiquer (oral et écrit) et à travailler en anglais et en français est **indispensable**.
- Maîtrise de la suite Office (Word, Excel et PowerPoint) ; des réseaux sociaux (Twitter, Facebook et YouTube) et systèmes de gestion de contenu (CMS) pour les sites Web (notamment WordPress).
- Aptitude à concevoir et mettre en œuvre une stratégie de formation / renforcement de capacités.
- Bonnes compétences de communication interpersonnelle.
- Capacité à travailler de façon autonome et en équipe.
- Excellentes capacités d'écriture pour communiqués de presse ; newsletter ; article d'opinion, etc.
- Capacité à développer des relations avec les médias et autres organisations de la société civile.
- Bonnes compétences en gestion de programme.
- Grande capacité d'organisation, d'hiérarchisation des tâches et attention aux détails et de respect des délais.

Pour déposer votre candidature

Les candidats qualifiés et intéressés sont priés d'envoyer **une lettre de motivation et un CV** par email à : cmballa@taxjusticeafrica.net et copier recruit@taxjusticeafrica.net jusqu'au **22 décembre 2018** et mentionner en objet « Chargé (e) de communication et de renforcement des capacités ». Si aucune suite n'est donnée à votre candidature au bout de six **(6)** semaines après votre soumission, veuillez considérer que votre candidature n'aura pas été retenue pour les étapes suivantes du recrutement. TJNA se réserve le droit de ne pas prendre de rendez-vous à sa seule discrétion.